

ATTENTION
à la clôture des inscriptions
aujourd'hui pour
PARIS-SAINT-RAPHAËL FÉMININ.

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14365)

PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU
Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59

LUNDI 15 FÉVRIER 1932

APRÈS-DEMAIN
clôture des engagements pour
ROUBAIX-PARIS-ROUBAIX
grande épreuve motocycliste.

LE RETOUR aux emprunts d'État

Au cours du discours que j'ai prononcé, mardi dernier, dans la discussion générale du budget, j'ai annoncé à la Chambre que notre actuelle situation financière aurait, entre autres conséquences, de nous contraindre, après une interruption de six années, à recourir à l'emprunt pour satisfaire aux besoins de l'État.

Recherchons brièvement pourquoi et dans quelle mesure.

C'est le budget de 1932 qui nous révèle ce retour de l'État à la politique d'emprunt abandonnée depuis 1926.

L'État va emprunter en premier lieu pour financer le plan d'outillage national. Dans ce but, une annuité de 45 millions pour neuf mois a été inscrite au prochain budget, elle doit permettre une émission de 3 milliards d'obligations trentenaires. Rien à dire à cet égard. La doctrine en pareille matière nous enseigne qu'il est naturel de recourir à l'emprunt lorsqu'il s'agit d'entreprendre des travaux exceptionnels d'intérêt public. C'est le cas, précisément, des travaux prévus au programme d'outillage.

En second lieu, l'État devra emprunter pour venir au secours de la trésorerie. Au 31 décembre dernier, les disponibilités de la trésorerie ont atteint 2.273 millions. C'était la période la plus favorable pour le Trésor car elle coïncidait avec la rentrée des impôts directs. Cette marge de 2.273 millions est très insuffisante. L'État a besoin, chaque année, d'un volant de trésorerie pour qu'il puisse aider momentanément le budget pendant les mois durant lesquels les rentrées mensuelles d'impôts sont inférieures aux dépenses publiques.

Ce volant de trésorerie a été estimé par M. Raymond Poincaré comme devant être d'au moins 5 milliards. C'est pour réparer le manque d'élasticité actuel de la trésorerie que le budget de 1932 comporte un crédit de 75 millions pour 9 mois, grâce à quoi le gouvernement pourra émettre 5 milliards de bons du Trésor. Ces 5 milliards de bons du Trésor seront, d'ailleurs, à plus ou moins d'insuffisance, car, à plus d'un milliard de francs dont le virement de la trésorerie devra disposer de ressources suffisantes pour pourvoir au déficit budgétaire. Elle devra assurer le service des obligations de chemins de fer qui ont été placées afin de couvrir le déficit des réseaux de chemins de fer de 1920 à 1926; elle devra enfin, si les Chambres y consentent, se procurer les disponibilités nécessaires pour avancer de l'argent à certains États étrangers dont les demandes sont accueillies par le gouvernement français.

En dernier lieu, le gouvernement a inscrit dans le budget de 1932 une dotation de 120 millions qui doit permettre de placer les obligations de chemins de fer destinées à faire face au déficit des réseaux enregistrés depuis 1929.

Au total, c'est donc un minimum d'environ 10 milliards que l'État devra emprunter pour pourvoir à ses besoins de l'année.

C'est là un fait grave qui accuse tout ce qu'il y a de préoccupant dans notre situation financière.

Le fait est nouveau. Hier, nous amortissions notre dette publique. Pendant deux années, cet amortissement a compensé le déficit de notre budget. Aujourd'hui, nous voilà contraints de recourir à l'emprunt.

Le chiffre aussi est impressionnant. Dix milliards d'un seul coup. Cela mérite qu'on y réfléchisse.

Mais le plus inquiétant tient au fait que cette politique d'emprunt n'est pas un phénomène passager. Elle continuera dès lors régulièrement, chaque année, à moins qu'on ne porte vigoureusement remède à la situation financière.

Considérons, en effet, les causes de cette politique d'emprunt.

Peut-être n'aurons-nous pas, l'an prochain, à entreprendre une nouvelle tranche d'outillage national. Cela dépendra en grande partie de l'évolution de la crise économique et sans doute aussi de l'état du marché financier.

Par contre, notre déficit budgétaire va se renouveler avec le budget de 1932. Ce déficit contraindra l'État à de nouveaux emprunts. Ils seront à la mesure du déficit.

D'autre part, faute que les mesures utiles aient été prises l'an dernier, le déficit des réseaux se reproduira en 1932. Il fut de 2.600 millions en 1931. Il sera d'un chiffre au moins égal en 1932. C'est l'État qui le comblera par l'emprunt, comme l'y oblige la loi de 1920 sur le nouveau régime des chemins de fer.

Telle est la situation. Elle n'est pas non plus désespérée. Disons tout simplement qu'elle est sérieuse. Le recours à l'emprunt, auquel nous sommes contraints, cette année, doit avoir le sens d'un avertissement qui peut être salutaire.

Espérons qu'il sera entendu.

LUCIEN LAMOREUX
Député de l'Alsace
ancien rapporteur général du budget.

Le championnat de Paris de cross-country dans la forêt de Saint-Germain



Le championnat de Paris de cross-country a été disputé hier après-midi, sur une distance de 11 kilomètres 500, dans la forêt de Saint-Germain. Un temps idéal — clair soleil et froid sec — favorisait cette manifestation. Plus de 500 concurrents prirent part à l'épreuve qui remporta, après une jolie lutte, Vigneron, du Métropolitain Club. Notre club représentait un passage des coureurs. En médaille, le vainqueur. — (Détails en 5^e page.)

Le général Ferrié dont l'état de santé s'est sérieusement aggravé est promu grand-croix de la Légion d'honneur

L'état du général Ferrié, opéré, vendredi, au Val-de-Grâce, d'une appendicite gangréneuse, s'est sérieusement aggravé dans la journée d'hier.

Trois communiqués ont été successivement publiés dans la journée.



D'hier par le professeur Lacaze. Le dernier, daté de 19 heures, disait : L'infirmité s'accroît. L'insuffisance rénale, à peu près totale, résiste à toute médication.

Entre temps, le gouvernement, sur la proposition du général Weygand, actuellement en convalescence à l'hôpital du Val-de-Grâce, décidait de nommer le général Ferrié grand-croix de la Légion d'honneur. Le maréchal Franchet d'Espèrey se rendit donc, à 20 h. 30, à l'hôpital militaire, pour remettre au malade les insignes de son nouveau grade. Mais, en raison de la grande faiblesse du général Ferrié, le maréchal ne put être admis à son chevet.

Le fait est nouveau. Hier, nous amortissions notre dette publique. Pendant deux années, cet amortissement a compensé le déficit de notre budget. Aujourd'hui, nous voilà contraints de recourir à l'emprunt.

Le chiffre aussi est impressionnant. Dix milliards d'un seul coup. Cela mérite qu'on y réfléchisse.

Mais le plus inquiétant tient au fait que cette politique d'emprunt n'est pas un phénomène passager. Elle continuera dès lors régulièrement, chaque année, à moins qu'on ne porte vigoureusement remède à la situation financière.

Considérons, en effet, les causes de cette politique d'emprunt.

Peut-être n'aurons-nous pas, l'an prochain, à entreprendre une nouvelle tranche d'outillage national. Cela dépendra en grande partie de l'évolution de la crise économique et sans doute aussi de l'état du marché financier.

Par contre, notre déficit budgétaire va se renouveler avec le budget de 1932. Ce déficit contraindra l'État à de nouveaux emprunts. Ils seront à la mesure du déficit.

D'autre part, faute que les mesures utiles aient été prises l'an dernier, le déficit des réseaux se reproduira en 1932. Il fut de 2.600 millions en 1931. Il sera d'un chiffre au moins égal en 1932. C'est l'État qui le comblera par l'emprunt, comme l'y oblige la loi de 1920 sur le nouveau régime des chemins de fer.

Telle est la situation. Elle n'est pas non plus désespérée. Disons tout simplement qu'elle est sérieuse. Le recours à l'emprunt, auquel nous sommes contraints, cette année, doit avoir le sens d'un avertissement qui peut être salutaire.

En 3^e PAGE : L'attaque de la S.D.N. dans le conflit sino-japonais.

En 4^e PAGE : Le nouveau spectacle des Folies-Wagram, par G. de Pavlovsk.

La glace se rompt sous les patineurs, à Versailles.

Le banquet des sous-officiers de réserve.

La nécessité d'une action continue de la diplomatie française s'affirme à la Conférence de Genève

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]
Genève, 14 février. — Quand la France a pris une dernière brèche à la conférence de désarmement, beaucoup se sont demandés s'il était habile de tant se presser, s'il n'aurait pas été préférable de laisser les adversaires se découvrir. La preuve est maintenant faite de l'opportunité de l'initiative.

Le résultat n'a pas été mauvais pour la diplomatie française. Elle a obtenu, certes, nous n'avons pas la faiblesse d'attribuer à notre exemple le succès de la conférence, mais elle a obtenu ce qu'elle voulait : la preuve est maintenant faite de l'opportunité de l'initiative.

La question du désarmement n'est que la façade. La réalité est de savoir si on veut trouver le moyen de consolider l'ordre établi, ce qui est la première condition pour conjurer la crise économique, ou si on se laisse entraîner à toutes les aventures, les révolutions et les autres. Les fautes de la conférence ne peuvent compter sur des manœuvres obliques ou sur des faiblesses des défenseurs du droit. C'est pourquoi il était indispensable d'affirmer immédiatement la volonté des champions de l'ordre et de l'affirmer sous la forme directe.

Quoi de plus tentant que d'étaler les idées des gens qui ne peuvent pas, comme celles de la conférence, de supprimer certains éléments de guerre particulièrement dangereux, certains éléments dont l'usage a été interdit aux armées d'hier ? La manœuvre est très audacieuse à beaucoup d'égards, d'abord parce qu'elle est de celles qui se croient tournées au détriment des hommes de bien. La preuve nous en a été administrée.

Un autre danger de la manœuvre est l'extension indéfinie. De l'interdiction des gaz et des barthes, on a vite fait de passer à la défense des tanks, des sous-marins, de la conscription marine. L'initiative française a été la coupable. Elle a tourné le problème de la distinction entre les armes offensives et les armes défensives en concevant une autre distinction : les armes qui doivent être réservées à la protection de l'ordre international et les armes qui restent dans le domaine de la défense nationale.

SAINT-DENIS
(La suite en 3^e page)

CE QU'ON DIT au Sénat du débat de demain au sujet de l'interpellation de M. Albert Peyronnet

La semaine s'annonce comme devant être, du point de vue politique, passablement chargée. La Chambre, repoussée des échauffourées du débat sur la réforme électorale, occupera, cet après-midi, du projet de loi accordant un surcroît aux commerçants menacés d'expulsion, projet à propos duquel elle est en désaccord avec le Sénat, et qui a déjà fait plusieurs fois la navette entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg.

Mais c'est un autre désaccord qui hantera les esprits : celui qui s'est manifesté par le dépôt de l'interpellation Peyronnet sur le bureau de la Haute Assemblée.

Intéressés plus encore par le même sujet, d'assez nombreux sénateurs sont venus hier prendre l'air des couloirs du Luxembourg. Ils ne dissimulaient pas que le débat de demain serait décisif. Ils soulignaient qu'il y a entre la majorité de la Chambre et celle du Sénat une discordance qui, depuis la retraite de M. Poincaré, n'a cessé de s'accroître.

La rappelant qu'il n'est pas de la même nature, de remanier qu'il était, pour supprimer la réforme électorale, qu'on n'approuve pas, un moyen beaucoup plus simple que de s'en prendre au gouvernement : c'est de voter contre.

Le nombre des voix qui s'est prononcé au Palais-Bourbon pour la suppression du second tour va, par le jeu des rectifications de vote, sans cesse s'amoindissant et rien ne dit que le projet reviendrait à l'ordre du jour d'une seconde lecture. D'aucuns observent également que le Sénat avait manifesté son esprit de conciliation pendant presque toute la législature. Est-il bien expédient, au moment où celle-ci prend fin, d'entreprendre un conflit avec l'autre Assemblée, alors que la prochaine convocation du suffrage universel substituerait, peut-être, l'harmonie à la discordance de majorité entre les deux Chambres ?

Raoul Sabatier.

(La suite en 3^e page)

UNE BOMBE explose sous le rapide Vintimille-Paris qui déraile près de Marseille Trois voyageurs sont blessés

MARSEILLE, 14 février. — Un attentat criminel, qui aurait pu avoir des suites exceptionnellement graves, a été commis ce soir sur la voie ferrée Vintimille-Nice-Marseille, un peu après la station de La Pomme, à une dizaine de kilomètres de Marseille, au kilomètre 5.200.

Une bombe de grande puissance avait été déposée sur la ligne de gauche, près d'un pont élevé de cinq ou six mètres et surplombant la route départementale. Cet engin explosa à 19 h. 10, au moment où passait, à une vitesse horaire de 50 kilomètres, le rapide numéro 6, qui avait quitté Toulon à 17 h. 31, et qui comprenait un wagon-restaurant et sept wagons-lits et lits-salons.

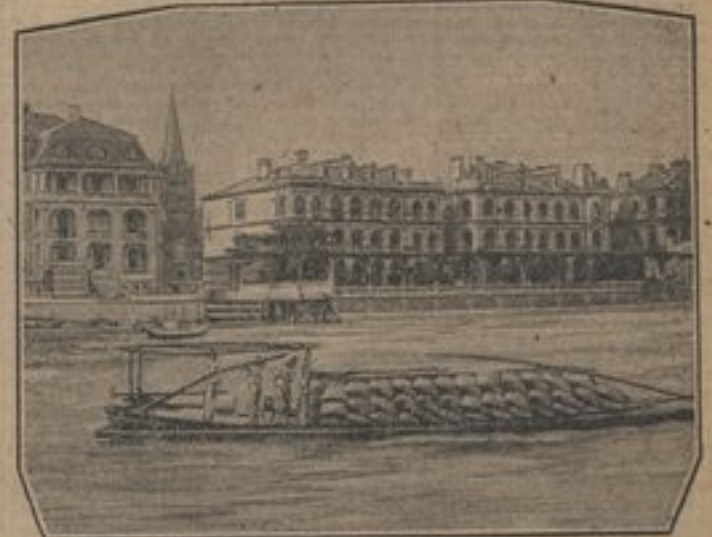
Il venait de dépasser la station de banlieue de la Pomme et la locomotive arrivait sur un petit pont de maçonnerie sous lequel passe un chemin. A ce moment se produisit une violente explosion, qu'on entendit à plusieurs kilomètres. La locomotive continua encore une centaine de mètres avec le tender, le fourgon et le wagon-restaurant qui, déraillés et séparés du reste du convoi, hachaient les traverses ; les trois voitures suivantes, quittant la voie, dont les rails avaient été arrachés et rompus en morceaux d'un mètre à peine, glissant sur la gauche et descendant le talus, d'une hauteur de six à huit mètres.

La première voiture se coucha sur le flanc contre la maison d'un courtier, M. Berthier. Les deux voitures suivantes s'incendèrent à demi, les bogies s'enfonçant profondément dans la terre du remblai sans toutefois se renverser ; les trois dernières et le fourgon restèrent debout.

Par un hasard miraculeux, il n'y avait pas de mort à déplorer.

(La suite en 3^e page)

LE "JOURNAL" EN CHINE Une bataille décisive est imminente à Changhaï UN ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL UYEDA



LES CONSULATS ÉTRANGERS À CHANGHAÏ.

Câblogramme d'Albert Londres

CHANGHAÏ, 14 février (télégraphes). — La comédie tragique de Changhaï approche de son dénouement. Les acteurs ont fini de se plaindre. Cela n'est pas une impression, mais un renseignement ; il ne vient pas des basses rumeurs rampantes le long des ruelles. Je suis allé le chercher ce matin au cœur même du Soleil Levant.

Il était dix heures : le cœur du Soleil Levant s'appelle aujourd'hui lieutenant-général Uyeda et porte le titre de commandant en chef du corps expéditionnaire japonais. Il nous attendait au premier étage de son consulat.

Le consulat de sa majesté impériale est construit sur le quai, à quatre mètres de l'eau. Devant lui, comme annexe, un navire de guerre est ancré, si bien qu'au premier moment on se demande quel est celui des deux bâtiments qui représente la demeure diplomatique. On se rend compte, se n'est pas le bateau, mais la maison.

Nous y voilà. Un Chinois, bien au chaud dans sa robe renouée,

nous accueille. En tout autre pays j'aurais cru m'être trompé d'adresse et je serais parti. Ici, j'ai poliment rendu ma carte et le Fils du Ciel, d'un pas feutré, s'en alla frapper à la porte du général en chef de l'armée japonaise.

Hier, dans la nuit, j'ai été arrêté au milieu de la concession française par un soldat coiffé du casque français, portant l'uniforme français, et que je crus reconnaître à la lueur de sa lampe pour un homme d'affaires allemand de nous accueillir.

MON FILM

Au cours d'un article où il célèbre les bienfaits de la Mission — laïque — française en Orient, M. Edouard Henriot écrit : « Si l'on nous disait, nous voudrions affranchir de l'ignorance le travailleur manuel trop souvent esclave d'un métier sommaire... »

C'est une idée très touchante, mais faut-il que les indigènes deviennent, eux aussi, d'habiles techniciens ? Nous avons déjà beaucoup de travailleurs dont le métier n'est pas sommaire du tout ; je veux dire qu'ils le produisent lentement, comme en Orient et ailleurs, des objets qui suffisent fort bien à la consommation, ils font fonctionner des machines qui débitent une canotière surabondante et de moins en moins vendable. Quand les Orientaux, les Africains, les Malgaches, etc., abandonneront leurs « métiers sommaires » pour rivaliser, dans des usines modèles, avec nos ouvriers plus ou moins qualifiés, ils n'en seront, certes, pas plus heureux et les marchés « mousiaux » seront encore plus inondés. C'en sera fait des arts indigènes et il nous faudra renoncer à vendre quoi que ce soit dans les pays chauds... Que dis-je ? La concurrence d'innombrables travailleurs à bas prix et qui ne connaissent pas les « lois sociales » réduira définitivement au chômage les naifs civilisés de l'Occident.

Je suis de cet avis qu'il faut laisser les indigènes tourner leurs pots et tisser leur lin comme ils l'ont toujours fait. Nous sommes là pour leur fournir, s'ils en veulent, des casseroles émaillées, des cotonnades imprimées et des photographes... Ne civilisons pas trop l'Extrême-Orient, nous a déjà prouvé que cela ne nous réussissait guère.

Au surplus, M. Henriot ajoute aimablement après avoir déclaré qu'il fallait « affranchir de l'ignorance » les Orientaux, lesquels ne sont peut-être pas si ignorants que ça :

« Plus qu'un médiocre avocat, j'admire cet ébouleux de sacre cédant les brins d'un éventail. Un bon ouvrier vaut mieux qu'un faux intellectuel. »

Bravo ! Il faut donc se garder de pousser trop loin l'affranchissement de l'ignorance. Sinon, c'est bien simple, le fils de l'ébouleux de sacre nous déclarera :

« Je ne veux pas passer ma vie, comme mon pauvre père, à coudre des brins d'éventail. D'autant plus que les éventails ont été remplacés par des raquettes de tennis et des cigarettes... Alors, moi aussi, je serai avocat ! »

Nous voyons bien, en Europe, ce qu'a donné un affranchissement mal dosé de l'ignorance... Mais il est difficile, peu démocratique en tout cas, de réglementer la cueillette des fruits de l'arbre de la Science. Dieu lui-même n'a pas été obéi. Et c'est ainsi que les faux intellectuels sont infiniment plus nombreux que les bons ouvriers.

M. Edouard Henriot, qui préfère les ébouleux de sacre aux « médiocres avocats », est d'ailleurs le premier à favoriser en France la pollution de pauvres diables de diplômés dont l'utilité sociale sera plus grande et l'existence mieux assurée s'ils avaient un vrai métier, même sommaire. — CLÉMENT VAUTEL

Cette ardeur est devenue la terreur bon des Japonais, mais des Chinois. Gommée par le rôle qu'elle a su jouer, les hommes sérieux se demandent ce qui se produira quand elle éclatera. Elle est plus forte qu'un premier jour. De vingt lieues à la ronde, tous les trains-patins de la province sont accourus avec leurs parapluies renforcés la victoire, victoire voulant dire ici pillage et bombance.

Elle a su faire la guerre de rues, se fortifier à Woussung et à Chapi. Aucune action défensive de sa part, mais une folle résistance. Aussi, ne se tient-elle plus d'orgueil.

Sous d'autres climats, un gouvernement pourrait essayer de la reprendre en main. De gouvernement, nous ne le répéterons jamais suffisamment, la Chine n'en a point. Depuis quelques années et jusqu'à cette semaine, un parti du nom de Kuomintang s'efforçait d'en tenir lieu.

Tous droits de reproduction réservés par le JOURNAL.

Aux morts du XX^e arrondissement



Une stèle à la mémoire des morts du XX^e arrondissement a été inaugurée, hier, par M. Champetier de Ribes. — Voici le général Gouraud, entouré des anciens combattants sortant de la mairie après la cérémonie. (Détails en 2^e page.)

UN RENTIER EST TUÉ et sa femme grièvement blessée par leur ancien jardinier

Un crime a été commis hier soir, à Balzacourt, à quatorze kilomètres de Corbeil.

Vers 19 h. 30, Mme Marthe Bernaut, âgée de 54 ans, demeurant villa Batallia, rue Eugène-Perrin, à Balzacourt, était en train de lire dans un petit salon situé au rez-de-chaussée de son habitation, lorsqu'une porte donnant sur le jardin s'ouvrit brusquement devant son ancien jardinier et concubine, Abel Barranger, âgé de 20 ans, qui, armé d'un revolver et sans proférer une parole, tira trois coups de feu sur la rentière. Quoique grièvement blessée, à un bras et à la tête, Mme Bernaut réussit à s'enfuir et appela au secours.

Alerté par les détonations, son mari, M. Gaston Bernaut, âgé de 70 ans, accourut. Dans la cuisine, il se trouva face à face avec le meurtrier qui, dorenavant, déchargea son arme sur lui. Atteint de plusieurs projectiles à la tête, l'infortuné se précipita vers la porte d'entrée et tomba raide mort sur le seuil de la cuisine.

Avant que les voisins alertés par les appels de Mme Bernaut aient pu intervenir, l'assassin parvenait à prendre la fuite.

Mme Bernaut a reçu immédiatement les soins de Dr. Ducloux, qui a constaté que ses blessures ne mettaient pas ses jours en danger.

Interrogée par les policiers de Mennecy, la rentière a déclaré que l'assassin, marié, mais vivant séparé de sa femme, et dont elle ignore le domicile actuel, avait été à son service de février à avril 1931 et qu'elle ne s'expliquait pas pourquoi il avait voulu les tuer, elle et son mari.

Tard dans la soirée, le parquet de Corbeil s'est transporté sur les lieux pour procéder à l'enquête.

Voici le signalement de Barranger, qui a été transmis à toutes les brigades de gendarmerie des arrondissements de Corbeil et de Melun : âgé de 20 ans ; taille : 1 m. 60, brun, trapu, moustache coupée à l'américaine.

En 3^e PAGE : L'attaque de la S.D.N. dans le conflit sino-japonais.

En 4^e PAGE : Le nouveau spectacle des Folies-Wagram, par G. de Pavlovsk.

La glace se rompt sous les patineurs, à Versailles.

Le banquet des sous-officiers de réserve.



— Avec mes amis je chasse la grosse bête.
— Et vous n'avez pas peur de recevoir un coup de fusil ?

(Dessin de P. FALKER)

This image shows a blank, aged, cream-colored page, likely an endpaper or flyleaf of a book. The paper has a slightly textured appearance with some minor discoloration and a small dark spot near the bottom center. A faint horizontal line is visible near the top edge.

14-00000

